

5G : Citoyens plutôt que cobayes !

2020-09-29 01:01:01

 COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29/09/2020

Mardi 29 septembre marque une étape décisive dans le dossier 5G avec le lancement officiel par l'ARCEP de la procédure d'enchères des fréquences, permettant aux quatre opérateurs déjà assurés d'obtenir un accès minimal à la 5G, d'acquérir plus de fréquences.

Côté société civile, cette date symbolise l'incapacité de l'Etat à respecter les règles qu'il s'impose à lui-même en matière d'environnement et à tenir compte des attentes de la société.

Pour **François Lafforgue, avocat des associations**, « le dossier de la 5G est conduit en dépit du bon sens, s'affranchissant des règles de droit, prévoyant une évaluation environnementale. Faute d'évaluations sérieuses et malgré leurs alertes, les associations n'ont d'autres choix que de saisir le Conseil d'État ».

Pour **Ginette Vastel, de France Nature Environnement**, « il est maintenant clair que la Convention citoyenne sur le Climat qui a demandé un moratoire le temps d'évaluer la 5G, est totalement désavouée. Les maires demandant un débat ont été raillés. Dans ces conditions, comment croire encore à un dialogue environnemental honnête et contradictoire fondé sur des données objectives ? »

Sophie Pelletier, présidente de PRIARTEM, condamne l'inconséquence avec laquelle le volet sanitaire a été traité : « L'État contrevient aux recommandations de réduction des expositions aux ondes radiofréquences émises de longue date par son agence sanitaire.

Le rapport commandité dans l'urgence aux inspections cet été n'a d'autre objectif que de garantir une sorte d'immunité aux décideurs en concluant qu'il n'y a pas de risque avéré et que si des risques existent la preuve formelle sera difficile à établir ». Elle s'insurge contre ce pari fou à l'encontre de la santé de la population : « Effet suspecté sur les cancers, effet avéré sur l'activité cérébrale, normes inadéquates pour les enfants, personnes devenues électrosensibles vivant un enfer... pendant combien de temps encore servirons-nous de cobayes ? ».

Stephen Kerckove, délégué général d'Agir pour l'Environnement va plus loin : « Incapable de justifier ses choix technologiques et stratégiques dans le contexte de crise écologique autrement que par des arguments approximatifs voire mensongers, l'État passe en force en misant sur le dénigrement des voix s'y opposant. Aujourd'hui, il récolte une levée de boucliers y compris dans des milieux a priori technophiles ». Dans cette situation, les associations continuent à **plaider pour un véritable débat public mené en toute indépendance. Elles appellent les citoyens et les maires à amplifier la mobilisation** afin de bloquer le développement de la 5G tant qu'une évaluation sérieuse

n'aura pas été conduite dans les règles de l'art.

Face à l'entêtement du gouvernement, les associations poursuivent leur **action judiciaire devant le Conseil d'État**, afin notamment d'obtenir la suspension, en référé, puis l'annulation de l'attribution des fréquences. Elles entendent obtenir une **véritable évaluation environnementale permettant d'évaluer sérieusement les effets écologiques et sanitaires de la 5G**.

Ce document a été rédigé par PRIARTEM. Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter. Vous n'avez pas le droit de l'utiliser à des fins commerciales.

PRIARTEM - Tous droits réservés - © 2026